

Repérer les troubles Dys dès 3 ans en maternelle

Développement neurologique. Dysorthographe, dyscalculie, dyslexie... Plus de 7 millions de Français sont touchés par ces troubles. À Caen, un repérage précoce est organisé dans vingt-huit écoles.

Entretien

À l'occasion de la journée nationale qui leur est consacrée, le 15 octobre, coup de projecteur sur le projet DPL3, mis en place par Normandie pédiatrie, un dispositif d'expertise régional. Il permet de repérer précocement les Dys, chez les enfants de 3 ans à 3 ans et demi dans les vingt-huit écoles de Caen (Calvados). Entretien avec sa directrice adjointe, Marine Érad.

Pouvez-vous rappeler ce que sont les troubles Dys ?

Les troubles Dys, comme la dysorthographe, la dyscalculie, la dyslexie ou trouble du langage et des apprentissages sont des troubles du neuro-développement. Ils recouvrent l'ensemble des mécanismes qui, dès le plus jeune âge, et même avant la naissance, structurent la mise en place des réseaux du cerveau impliqués dans la communication, la motricité, les interactions sociales en lien avec la vision et l'audition. L'intelligence est préservée. Mais on ne guérit pas des Dys, on les compense.

Comment cela se caractérise-t-il ?

Quand le fonctionnement d'un ou plusieurs de ces réseaux du cerveau est altéré, certains troubles peuvent apparaître et affecter les apprentissages précoces du langage, de l'orientation dans l'espace, de la perception des formes, de la mémoire et de la coordination. Cela peut aussi générer une difficulté à communiquer ou à interagir avec l'entourage. Et cela a un impact sur les apprentissages scolaires. Le tout influencé par des facteurs biologiques, génétiques, socioculturels, affectifs et environnementaux.

Combien de personnes sont-elles concernées ?

Selon la Haute autorité de santé, 5 à 8 % de la population française est tou-



Une orthophoniste aide un enfant dyslexique pendant une consultation.

PHOTO : GETTY IMAGES / STOCKPHOTO

chée par des troubles du neurodéveloppement. Cela peut engendrer chez l'enfant une surcharge d'attention, une lenteur, une fatigabilité avec à la clé, si cela n'est pas diagnostiqué et pris en charge, un décrochage scolaire, des troubles émotionnels, des troubles du comportement, des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Qu'avez-vous mis en place à Caen ?

Depuis 2017, nous avons mis en place le projet DPL3 : un dispositif pour repérer précocement ces troubles du neuro-développement chez les enfants de 3 ans à 3 ans et demi dans les vingt-huit écoles de la ville, avec l'appui de l'Association normande de prévention en orthophonie et de nombreux partenaires, tels l'association Éveil et prévention, l'Éducation nationale, le service de PMI ou le CHU de Caen. Ce projet est financé

par l'ARS Normandie, Caen et le conseil départemental du Calvados. Il participe à une meilleure orientation des enfants vers les plateformes de coordination et d'orientation des troubles du neuro-développement déployées sur le territoire.

Combien de personnes ont été formées ?

Depuis le début de ce projet, soixante enseignants de maternelles et soixante-cinq Atsem ont été formés à l'observation du développement du langage et à la communication de l'enfant. Et 830 parents ont participé à des ateliers pour qu'ils puissent eux aussi repérer cela.

Ce repérage précoce dans les écoles maternelles est aussi mené dans les Hauts-de-France, à Bobigny (Seine-Saint-Denis) et est en cours de déploiement dans les écoles du Havre.

Quels sont les premiers résultats ?

Sur 527 enfants observés, 23,6 % ont présenté un profil langagier nécessitant une surveillance et 24,7 % ont pu précocement être orientés vers leur médecin traitant ou de Protection maternelle et infantile (PMI) après un repérage de difficultés de communication et/ou de langage.

Quels sont les outils mis en place pour y répondre ?

Une plateforme, allo-ortho.com, a été créée par la Fédération nationale des orthophonistes pour répondre aux questions des parents. De plus, depuis 2012, dix-huit équipes mobiles d'appui à la scolarisation ont été créées en Normandie et des plateformes de coordination et d'orientation pour les 7-12 ans sont en cours de déploiement au niveau national.

Recueilli par
Nathalie TRAVADON.

Dysorthographe, dyscalculie, dyslexie...

Comment repérer ces troubles dès 3 ans à l'école

Modifié le 10/10/2022 à 10h05

Dysorthographe, dyscalculie, dyslexie... [Plus de 7 millions de Français sont touchés par ces « Dys », des troubles du neuro-développement.](#) À l'occasion de la journée nationale qui leur est consacrée, le 15 octobre, coup de projecteur sur le projet DPL3, mis en place par Normandie pédiatrie, un dispositif d'expertise régional. Il permet de repérer précocement les Dys, chez les enfants de 3 ans à 3 ans et demi dans les vingt-huit écoles de [Caen](#) (Calvados) Entretien avec sa directrice adjointe, [Marine Énard](#).

Pouvez-vous rappeler ce que sont les troubles Dys ?

Les troubles Dys, comme la dysorthographe, la dyscalculie, la dyslexie ou trouble du langage et des apprentissages sont des troubles du neuro-développement. Ils recouvrent l'ensemble des mécanismes qui, dès le plus jeune âge, et même avant la naissance, structurent la mise en place des réseaux du cerveau impliqués dans la communication, la motricité, les interactions sociales en lien avec la vision et l'audition. L'intelligence est préservée. Mais on ne guérit pas des Dys, on les compense.



Marine Énard est directrice adjointe de Normandie pédiatrie, dispositif d'expertise régional financé par l'Agence régionale de santé Normandie. | OUEST-FRANCE

Comment cela se caractérise-t-il ?

Quand le fonctionnement d'un ou plusieurs de ces réseaux du cerveau est altéré, certains troubles peuvent apparaître et affecter les apprentissages précoces du langage, de l'orientation dans l'espace, de la perception des formes, de la mémoire et de la coordination. Cela peut aussi générer une difficulté à communiquer ou à interagir avec l'entourage. Et cela a un impact sur les apprentissages scolaires. Le tout influencé par des facteurs biologiques, génétiques, socioculturels, affectifs et environnementaux.

Combien de personnes sont-elles concernées ?

Selon la Haute autorité de santé, 5 à 8 % de la population française est touchée par des troubles du neurodéveloppement. Cela peut engendrer chez l'enfant une surcharge d'attention, une lenteur, une fatigabilité avec à la clé, si cela n'est pas diagnostiqué et pris en charge, un décrochage scolaire, des troubles émotionnels, des troubles du comportement, des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Qu'avez-vous mis en place à Caen ?

Depuis 2017, nous avons mis en place le projet DPL3 : un dispositif pour repérer précocement ces troubles du neuro-développement chez les enfants de 3 ans à 3 ans et demi dans les vingt-huit écoles de la ville, avec l'appui de l'Association normande de prévention en orthophonie et de nombreux partenaires, tels l'association Éveil et prévention, l'Éducation nationale, le service de PMI ou le CHU de Caen. Ce projet est financé par l'ARS Normandie, Caen et le conseil départemental du Calvados. Il participe à une meilleure orientation des enfants vers les plates-formes de coordination et d'orientation des troubles du neuro-développement déployées sur le territoire.

Combien de personnes ont été formées ?

Depuis le début de ce projet, 60 enseignants de maternelles et 65 Atsem ont été formés à l'observation du développement du langage et à la communication de l'enfant. Et 830 parents ont participé à des ateliers pour qu'ils puissent eux aussi repérer cela. Ce repérage précoce dans les écoles maternelles est aussi mené dans les Hauts-de-France, à Bobigny (Seine-Saint-Denis) et est en cours de déploiement dans les écoles du Havre.

Quels sont les premiers résultats ?

Sur 527 enfants observés, 23,6 % ont présenté un profil langagier nécessitant une surveillance et 24,7 % ont pu précocement être orientés vers leur médecin traitant ou de PMI après un repérage de difficultés de communication et/ou de langage.

Quels sont les outils mis en place pour y répondre ?

Une plate-forme, [allo-ortho.com](#), a été créée par la Fédération nationale des orthophonistes pour répondre aux questions des parents. De plus, depuis 2012, dix-huit équipes mobiles d'appui à la scolarisation ont été créées en Normandie et des plates-formes de coordination et d'orientation pour les 7-12 ans sont en cours de déploiement au niveau national.